

LA REVUE DES CHANTIERS COOPÉRATIFS

SCOPE BTP

LE MAG

#16 SEPTEMBRE 2025

NOUVELLE
FORMULE

Grand entretien

**Jacques
Landriot**

L'heure du bilan sur une
présidence engagée

P.04

Au cœur des projets

Nouveau siège de Coop&Bât,

PENSÉ PAR ET POUR LA COOPÉRATION

P.14

lescop

FÉDÉRATION SCOP BTP



03

Regards & Perspectives

Charles-Henri Montaut,
Président de la Fédération SCOP BTP

04

Grand Entretien

Interview de Jacques Landriot,
Président de la CG SCOP

06

Décryptage Juridique

Recrutement d'un travailleur étranger :
Pensez aux formalités préalables
indispensables

07

Parlons Chiffres !

Génération verte :
Les apprentis du BTP en première ligne
de la transition écologique

08

SCOP & Territoires

10

Croissance & Transmission

Interview de Zoé Prevost,
Co-gérante de la SCOP Menuiserie Philippe

11

Actus partenaires

14

Au cœur des Projets

Construction du siège social de Coop&Bât



Grâce au plan Ambition 2025, nous avons su structurer notre action

Charles-Henri Montaut

Président de la Fédération SCOP BTP



Chers adhérents,
après deux mandats
en tant que Président de
la Fédération SCOP BTP,
riches de projets,
de défis partagés
et d'engagement
collectif, l'heure est
venue de passer le relais
à une nouvelle équipe lors de notre
25^e Congrès national à Toulouse,
du 2 au 4 octobre prochains.

Ces huit années ont été traversées
par de grandes mutations, mais aussi
par une constante : notre volonté
commune de faire grandir
les SCOP du BTP, de consolider
leur place dans le paysage
économique et de porter haut
les valeurs coopératives qui
nous unissent. Grâce au plan
Ambition 2025, nous avons su
structurer notre action, renforcer
nos liens avec la Confédération
Générale des SCOP, les Unions
Régionales, la FFB, la FNTP
et l'ensemble de nos partenaires.
Nos services se sont enrichis,
notre réseau s'est densifié,
notre modèle s'est affirmé.

Aujourd'hui, nous abordons une
nouvelle page, avec Ambition 2029
en ligne de mire. Cette dynamique
sera portée par une équipe
engagée et toujours guidée par
la même vision : faire des SCOP
du BTP des entreprises à la fois
performantes, solidaires et actrices
du développement durable.

Dans ce même cap, le magazine
Chantiers Coopératifs a été
entièrement repensé pour devenir
SCOP BTP Le Mag. Cette refonte
incarne les perspectives modernes
et ambitieuses portées par
la Fédération SCOP BTP.
À l'image du réseau qu'il met
en lumière, le magazine évolue pour
mieux valoriser les actions, les visages
et les valeurs qui font vivre notre
mouvement coopératif au quotidien.
Ce numéro donne un avant-goût
de cette énergie : vous y lirez
notamment les témoignages
inspirants de Jacques Landriot,
Président de la CG SCOP, et de
Zoé Prevost, jeune co-gérante
engagée de la SCOP Menuiserie
Philippe. Des paroles qui résonnent
avec notre histoire, mais surtout
avec notre avenir.

Le prochain chapitre s'ouvre pour
la Fédération SCOP BTP : une page
à écrire ensemble, dans la continuité
des valeurs qui nous rassemblent.
Merci pour votre confiance,
votre engagement et votre fidélité.



En savoir plus
sur le parcours
de notre Président



SCOP BTP Le Mag est un magazine bi-annuel édité
par la Fédération SCOP BTP | 64 bis rue de Monceau
75008 PARIS / www.scopbtp.org / Tél. : 01 55 65 12 20 |
Directeur de la publication Thomas GALLIER |

Directrice de la communication Coline OHAYON | Création, réalisation
et impression CIMAYA | Crédits photos ©Droits réservés, ©iStock, ©Freepik, ©OPPBTP,
©CCCA-BTP, ©CG-SCOP, Stéphanie Bardes, ©FNTP, ©Coop&bât, ©SCETEC.

Restons connectés

Suivez SCOP BTP
sur les réseaux



Retrouvez
SCOP BTP Le Mag
sur scopbtp.org



Une initiative à relayer ?
Contactez-nous :
info@scopbtp.org

L'heure du bilan d'une présidence engagée

Homme de défis et de convictions, Jacques Landriot partage son regard sur les choix stratégiques, les avancées et les enjeux de la CG SCOP, afin d'accompagner le développement des entreprises du Mouvement. Un échange inspirant pour tous les acteurs impliqués dans la dynamique coopérative et la construction de l'avenir.

Jacques Landriot
Président de la CG SCOP



En cette fin de mandat, quel regard portez-vous sur les principales avancées réalisées par la CG SCOP ?

Jacques Landriot Lors de mon premier mandat, de 2017 à 2022, nous avons lancé une importante phase de développement pour le Mouvement des SCOP et des SCIC. Parce que sans développement, nous ne pouvons pas être reconnus, à la fois par les services publics, mais aussi par les ministères et les organisations patronales ou syndicales. L'époque où l'on pensait que pour vivre heureux, il fallait vivre cachés est aujourd'hui révolue.

Ce grand plan de développement visait un objectif de 70 000 emplois coopératifs, alors que nous étions à 52 000 emplois en 2017. Un premier objectif atteint, ce qui nous a permis de lancer, lors de mon second mandat, le plan des 100 000 emplois, dans un contexte économique un peu plus difficile. Mais nos coopératives, et notamment celles du bâtiment, ont bien résisté, parce que la plupart sont très solides, avec un bon taux de pérennité.

Nous avons réussi le pari de doubler le mouvement en 9 ans, et surtout d'atteindre les 10 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Un argument de poids lors de nos échanges avec les ministères et les administrations, soutenu par notre politique de lobbying et de plaidoyer.

J'ai été ravi de pouvoir participer à ces changements importants, notamment aux côtés de Charles-Henri Montaut [Président de la Fédération SCOP BTP, NDLR]. Nous avons réussi à créer cette osmose entre fédérations et unions régionales. Cela a été un élément clé du succès.

Quels ont été les plus grands défis rencontrés durant vos mandats ?

J.L. Le plus grand défi a été de mettre tout le monde d'accord sur l'idée du développement. Et je crois que nous avons réussi. J'ai dû parfois me battre pour faire entendre que se développer ne signifie pas renier nos valeurs de partage et de gouvernance démocratique. Il ne faut pas opposer valeurs et performances économiques.

CHIFFRES CLÉS 2025

> **4 500**
SCOP et SCIC
(adhérentes et non adhérentes)

> **10 Mds €**
de chiffre d'affaires
(5,2 milliards en 2017)

> **93 à 95 000**
emplois coopératifs d'ici 2030

L'autre défi, qui reste à relever – mis à part celui de la région Auvergne-Rhône-Alpes, est de parvenir à fusionner les unions régionales en fonction des régions administratives, pour que les plus petites puissent s'adosser au savoir-faire des plus grandes, et bénéficier de leurs moyens.

Et enfin, il y a le défi de l'écologie initié lors de ma deuxième mandature. Nous devons aller encore plus loin, dans le sillage des entreprises du bâtiment, parce que c'est aussi incontournable en termes de militantisme.



Comment les SCOP se positionnent-elles face aux enjeux de la RSE et du développement durable ?

J.L. C'est un sujet important pour nous. Nous avons désormais des salariés à la CG SCOP et dans les unions régionales en charge de la transition écologique. Non pas pour faire à la place de nos coopératives, mais pour les accompagner, parce que c'est indispensable, pour répondre aux appels d'offres de marchés publics ; mais aussi et surtout pour notre planète. Nous sommes avant tout un Mouvement militant, alors il faut l'être aussi pour soutenir l'écologie.

Le bâtiment a d'ailleurs été un fer de lance, sur les chantiers notamment, avec le recyclage ; et sur la RSE aussi, du point de vue de la gouvernance démocratique et de la mise en place d'un label et d'indicateurs. On se doit, en tant que coopératives, d'être en avance dans ce domaine, tout en sachant que ça coûte cher aussi. Alors nous envisageons de faire évoluer nos outils financiers pour aider les entreprises qui investiraient dans des panneaux photovoltaïques par exemple. Nous réfléchissons pour que les emprunts Socoden soient adaptés à ce type d'investissements durables.



La transmission des entreprises est un enjeu majeur. Quelles actions concrètes ont été engagées pour faciliter et accélérer ces transmissions ?

J.L. La CG SCOP a vraiment un rôle important à jouer dans les transmissions et les reprises. Nous sommes d'ailleurs en négociation avec la ministre de l'Économie sociale et solidaire et l'Assemblée nationale pour créer un fonds de 80 millions d'euros dédié à ces transmissions saines et aux rachats.

Et puis, nous sommes le seul Mouvement à disposer d'outils financiers propres pour soutenir nos entreprises. À ce jour, nous avons investi 113 millions d'euros dans nos coopératives, y compris à travers Socoden pour les prêts participatifs, SOFISCOPE pour les garanties de prêts, et SCOPINVEST pour les titres participatifs et obligations convertibles.

Avez-vous constaté des innovations managériales ou organisationnelles propres aux SCOP qui pourraient inspirer l'ensemble du Mouvement ?

J.L. Oui, il y a le groupe coopératif UTB créé par Charles-Henri Montaut, regroupant toutes les entreprises rachetées en SCOP ou transformées en SCOP. C'est un dispositif très intéressant et innovant. Une constitution prévoit même qu'ils n'utilisent pas leur droit de vote sur certains points, afin de laisser la coopérative décider seule de ce qu'elle veut faire. Très peu de groupes coopératifs ont été créés à ce jour, environ une dizaine. C'était un peu l'objet de la loi Hamon de 2014, alors il faut vraiment s'en servir comme exemple.

Quels sont les grands chantiers que vous laissez à votre successeur ? Et quelles sont les priorités pour la CG SCOP dans les prochaines années ?

J.L. La CG SCOP va continuer à investir beaucoup sur le développement.

Les chantiers à poursuivre, dans un ordre à définir par mon successeur : **Le plaidoyer**, pour que nous soyons encore plus présents dans les méandres de l'administration française, être reconnus et cocher les bonnes cases. **L'écologie**, avec pour objectif d'accélérer la transition, et d'accompagner nos coopératives pour qu'elles bénéficient de toutes les aides existantes. **La formation** de nos 250 permanents, de nos sociétaires, mais aussi de nos dirigeants. **Créer notre « École de la coopération »** pour mieux nous faire connaître auprès des universités et des grandes écoles.

Le modèle coopératif, un gage de pérennité

(Taux de pérennité à 5 ans)



79%
pour l'ensemble SCOP
vs 61% pour les
entreprises classiques



90%
lors d'une transmission
saine (rachat)



76%
pour les reprises

Recrutement d'un travailleur étranger

Pensez aux formalités préalables indispensables

Le recours à des salariés étrangers, hors Espace Économique Européen et pays assimilés (Suisse, Monaco, Andorre et Saint-Martin), est une pratique courante dans le BTP. Mais pour éviter tout risque d'illégalité, il est toutefois essentiel de bien maîtriser le cadre légal applicable.

Une nouvelle liste des « métiers en tension » a été publiée fin mai 2025, se substituant à la précédente liste datant du 1^{er} avril 2021. Si l'embauche de travailleurs étrangers est facilitée pour les métiers présentant des difficultés de recrutement, il est nécessaire de respecter rigoureusement les formalités requises, sous peine d'exposer le dirigeant d'entreprise à des sanctions très lourdes.

1. Je prévois d'embaucher un travailleur étranger dans mon entreprise : par où commencer ?

L'employeur doit s'assurer que le travailleur étranger dispose d'un titre l'autorisant à exercer une activité salariée sur le territoire français et effectuer une vérification de l'authenticité du titre auprès de la préfecture dans les deux jours ouvrables suivant l'embauche, sauf si le salarié concerné est inscrit sur la liste des demandeurs d'emploi. En l'absence d'autorisation de travail, l'employeur doit effectuer une demande via un téléservice dédié (<https://administration-etrangers-en-France.interieur.gouv.fr>).

Les critères d'examen de la demande sont fixés par l'article R.5221-20 du code du Travail.

2. Quelles sont les conditions à remplir avant de déposer en ligne la demande d'autorisation de travail ?

L'emploi proposé doit relever de la liste des métiers en tension ou avoir fait l'objet au préalable d'une offre, pendant un délai de 3 semaines, auprès des organismes concourant au service public de l'emploi sans qu'aucune candidature appropriée n'ait été reçue.

3. Recruter sans vérifier les autorisations de travail : à quels risques s'expose-t-on ?

L'employeur est susceptible d'encourir des sanctions pécuniaires, administratives et pénales telles que des amendes d'un montant pouvant aller jusqu'à 15 000 fois le taux horaire du minimum garanti par travailleur concerné, la suppression ou le remboursement des aides publiques, la fermeture temporaire de l'établissement, l'exclusion des marchés publics, ainsi que des peines complémentaires telles que l'interdiction d'exercer ou la confiscation de biens.

4. Attention, après l'embauche, la vigilance reste de mise !

Nous vous recommandons d'instaurer une alerte au moins deux mois avant l'expiration du titre de séjour afin de faciliter son renouvellement, le cas échéant, et d'éviter de devoir suspendre ou rompre le contrat du salarié étranger et le versement d'une indemnité de licenciement ou une indemnité forfaitaire égale à 3 mois de salaire.

Informations

Pour toute question complémentaire ou pour obtenir un modèle de contrat de travail, notre Direction des Affaires Sociales reste à la disposition des adhérents SCOP BTP.

Génération verte

Les apprentis du BTP en première ligne de la transition écologique

80 %

des apprentis du BTP estiment que leur génération doit prendre en main la protection de l'environnement au sein des entreprises*

Un chiffre fort, qui témoigne d'un véritable engagement des jeunes formés dans le secteur de la construction. Loin d'être indifférents, ils perçoivent clairement les défis qui les attendent et s'approprient les enjeux de la transition écologique.

Une conscience environnementale ancrée dans le métier

Ce sentiment de responsabilité générationnelle s'accompagne d'une prise de conscience sectorielle :

- **78 %** des apprentis pensent que les entreprises du BTP ont un rôle à jouer dans la préservation de l'environnement ;
- **79 %** jugent que ce sujet est déjà important dans leur métier ;
- **et 82 %** estiment qu'il le sera encore davantage dans les 5 à 10 ans à venir.

Les centres de formation contribuent à cette prise de conscience : 74 % des apprentis affirment être sensibilisés, au moins de temps en temps, à la construction durable par leurs formateurs.

Une nouvelle génération, un nouveau cap

Ces chiffres confirment que les jeunes du BTP ne sont pas des spectateurs, mais des acteurs conscients de leur rôle dans la transition écologique. Leur motivation est claire : faire évoluer les pratiques, accélérer les changements, et construire – littéralement – un avenir plus durable. Le message est lancé, à nous de leur donner les moyens d'agir.

Les SCOP : des pratiques vertueuses sur les chantiers

Les entreprises jouent elles aussi un rôle essentiel dans la sensibilisation des apprentis aux enjeux environnementaux. Et sur ce terrain, les SCOP du BTP se distinguent par leurs pratiques sur les chantiers. Les SCOP du BTP sont 97,5 % à inciter régulièrement leurs salariés, apprentis compris, à réduire le gaspillage, et la gestion systématique des déchets est devenue la norme. La grande majorité d'entre elles veillent également à limiter les pollutions de l'eau, de l'air et du sol (85 %), à réduire les nuisances sonores (64 %) et à préserver la biodiversité autour des chantiers (60,5 %).

Autre engagement notable : 36 % des SCOP BTP utilisent déjà des matériaux bas carbone ou biosourcés, soit un taux supérieur de 8 points à celui observé dans l'ensemble des entreprises formatrices du secteur. À cela s'ajoutent 23 % de SCOP BTP qui souhaitent recourir à ces matériaux, mais n'en ont pas encore eu l'opportunité. Seules 38,5 % des coopératives BTP estiment ne pas avoir besoin de solutions bas carbone. Ce chiffre, nettement inférieur à la moyenne nationale (53,5 %), illustre leur avance sur ce sujet.



Retrouvez l'intégralité de l'étude « L'apprentissage dans le BTP par ceux qui le vivent »



À lire aussi Étude « Bâtir l'avenir - Aspirations des jeunes et besoins des entreprises »

*Baromètre du CCA BTP « L'apprentissage dans le BTP par ceux qui le vivent » : l'avis des apprentis et des entreprises coopératives du BTP (édition 2025)



NOUVEAUTÉ

Lancement du nouveau site web de la Fédération SCOP BTP

La Fédération SCOP BTP se renouvelle avec un site tout neuf ! Profitez d'une navigation simplifiée, d'une meilleure accessibilité sur mobile et de contenus enrichis avec un filtre régional pour accéder directement à votre territoire. Toute l'actualité des SCOP du BTP, toujours à portée de clic.



INNOVATION

Cap sur la semaine de 4 jours

Dans une logique à la fois sociale, environnementale et coopérative, la SCETEC a franchi une nouvelle étape en expérimentant puis en généralisant la semaine de 4 jours. Ce choix, issu d'une concertation avec l'ensemble des équipes, répond à plusieurs enjeux : améliorer la qualité de vie au travail, gagner en efficacité, réduire l'empreinte carbone et renforcer l'attractivité en tant qu'employeur. Aujourd'hui, l'organisation est adaptée selon les pôles, avec une attention portée à la continuité du service. Les premiers résultats sont très encourageants : plus de bien-être, une meilleure concentration... et une dynamique collective renforcée !



VIDÉO

SCOP Déco & Arts Paris

Découvrez la SCOP Déco & Arts Paris, experte en peinture décorative, pose de papier peint, effets de matières et fresques murales. Basée au Pré-Saint-Gervais (93310) en Île-de-France.



RSE

Le numérique responsable s'invite au Club RSE SCOP BTP Occitanie

Le numérique responsable était au centre du dernier atelier du Club RSE SCOP BTP Occitanie, animé par Cyril Hajar d'Ecotopie. Un sujet qui a suscité un vif intérêt chez les participants. Cette séance, qui a pris la forme d'un quiz dynamique, a offert un véritable choc de réalité : si le numérique était un pays, son empreinte carbone serait de deux à trois fois plus élevée que celle de la France, et ses émissions de gaz à effet de serre dépasseraient de deux fois celles du transport aérien civil.

Cette sensibilisation a permis de comprendre que l'empreinte carbone majeure du numérique réside avant tout dans la fabrication des équipements plutôt que dans leur usage. L'atelier a également invité les participants à classer les appareils et usages en fonction de leur impact environnemental, provoquant une prise de conscience collective. Si les entreprises ne peuvent se passer des outils numériques, elles peuvent néanmoins adopter des pratiques plus responsables pour réduire leur impact : réfléchir à la durée d'utilisation des équipements, privilégier l'achat d'appareils reconditionnés, réparer plutôt que remplacer, et prendre en compte l'indice de réparabilité. Réduire l'empreinte carbone du numérique passe ainsi par des choix éclairés dans l'achat, l'usage et le stockage des données. Ces pratiques engagent chacun vers un numérique plus durable.

QUELQUES CHIFFRES CONCRETS

Une requête sur ChatGPT consomme **17x plus** d'énergie qu'une recherche Google

800 kg de matières premières sont utilisés pour la fabrication d'un ordinateur, 169 kg équivalent CO₂, et 1 500 litres d'eau, selon l'ADEME (2017)

12 500 L d'eau sont nécessaires à la fabrication d'un smartphone



45 M de téléphones sont inutilisés dans les foyers en France

ÉVÈNEMENT

Semaine de l'entreprise coopérative du BTP

Organisée en collaboration avec le CCCA-BTP, cette opération a mis à l'honneur le modèle coopératif sur le terrain, notamment chez **Labbé TP**, SCOP basée à Confolens, avec les jeunes du BTP CFA 16. Au programme : découverte du modèle SCOP, visite d'un chantier en cours et présentation d'une plateforme de recyclage innovante.

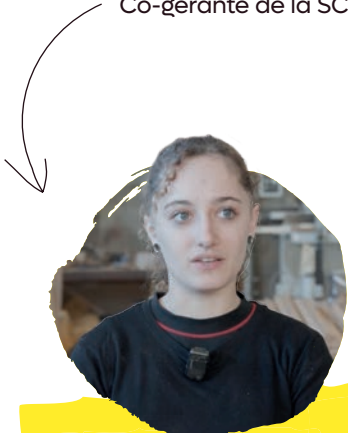


Entrepreneure, on apprend à le devenir.

Et les erreurs nous apprennent
à devenir meilleure.

Zoé Prevost

Co-gérante de la SCOP Menuiserie Philippe



FOCUS

- **Activités :** menuiserie, charpente et agencement
- **Clients :** châteaux privés, hôtels particuliers
- **Localisation :** Septeuil (78)
- **Nombre de salariés :** 3
- **Chiffre d'affaires 2024 :** 450 K€
- **SCOP depuis mars 2025**

Quel a été votre parcours avant de devenir co-gérante cette année, à l'âge de 22 ans ?

Zoé Prevost J'ai suivi un parcours scolaire classique, mais je cherchais plutôt un métier manuel. Mon stage dans la Menuiserie Philippe m'a permis d'apprécier le métier et le cadre. Ensuite j'y ai poursuivi mon apprentissage tout en passant deux CAP en menuiserie fabrication et en charpente. Puis j'ai été embauchée pendant un an et demi avant de devenir co-gérante. Mon patron voulait tout m'apprendre, me préparer à la transmission de son entreprise avant son départ à la retraite. Et il a vu ça comme un challenge de former une fille à un « métier d'homme ». Dans l'entreprise, j'ai peut-être une approche différente, notamment du point de vue de l'aspect esthétique et de la qualité du travail. Je ne dirais pas que je suis plus douée qu'un homme, je n'ai pas cette prétention, mais on est souvent perçues comme beaucoup plus soigneuses dans notre travail.

Pourquoi avoir choisi le modèle SCOP pour cette transmission ?

Z.P. Choisir le modèle SCOP avec mes collègues a été une évidence. Nous étions trois salariés, dont Gilles Chandebois depuis 25 ans dans l'entreprise, et Guillaume Guerbois depuis 6 ans. Nous nous sommes très bien entendus dans le travail, moi à la fabrication, eux à la pose, puis nous sommes par la suite devenus amis et associés.



Nous voulions travailler en équipe et à égalité, avec la même implication au niveau de la gestion de l'entreprise. À trois, c'est toujours plus simple de s'accorder pour prendre une décision. Nous travaillions avec une entreprise d'affûtage qui était une SCOP, alors en discutant avec l'un des associés, on s'est rendu compte que c'était fait pour nous.

Un retour d'expérience sur ce passage en SCOP ?

Z.P. Après avoir appelé la CG SCOP pour avoir une présentation plus détaillée, deux personnes de la Fédération SCOP BTP nous ont beaucoup accompagnés, tout du long, et encore aujourd'hui. Elles nous ont mis en relation avec des organismes qui nous ont aidés à financer notre projet : France Active, Socoden et la Banque Populaire. Et bien sûr, il y a aussi notre ancien patron qui était présent à chaque étape. Il nous aide encore beaucoup d'ailleurs.

Quelle est votre vision de l'entreprise de demain ?

Z.P. Pour moi l'entreprise de demain est une SCOP, parce que c'est le meilleur moyen d'assurer l'équité et d'intégrer réellement les salariés dans l'entreprise. En SCOP, on a la possibilité d'échanger et de trouver les meilleures solutions : chacun est impliqué et a des responsabilités. Et puis l'entreprise de demain doit être en accord avec l'environnement. Nous ne travaillons qu'avec des fournisseurs de bois français, nous réutilisons aussi nos chutes, et récupérons nos copeaux de bois pour nous chauffer.



Découvrez le témoignage de Zoé Prevost en vidéo

OPPBTP

Risque chimique : mieux repérer les dangers avant les travaux

L'OPPBTP lance une nouvelle campagne de sensibilisation : « Produits chimiques – Avant les travaux, regarde les pictos ! ». L'objectif ? Aider les professionnels du BTP à repérer rapidement les produits dangereux grâce aux pictogrammes et à une lecture attentive des étiquettes. Utilisés au quotidien sur les chantiers, colles, solvants, peintures ou résines ne sont pas sans risques. Pour prévenir les accidents, quatre affiches pédagogiques sont désormais disponibles gratuitement. Elles ciblent différents secteurs d'activité du BTP et rappellent les bons réflexes à adopter avant d'utiliser un produit.



Téléchargez les affiches dès maintenant et affichez-les sur vos sites : produitschimiquesbtp.fr

CONSTRUCTYS

Espace compétences et métiers

Depuis 2023, Constructys propose « Espace compétences », une plateforme digitale pensée pour les entreprises du BTP. Véritable outil RH, elle permet de consulter les 81 fiches métier de la filière, de créer des fiches de poste sur-mesure et désormais, de gérer les compétences au sein des fonctions d'encadrement. Les encadrants peuvent évaluer plus finement les besoins en formation, suivre l'évolution des compétences, préparer les entretiens annuels ou encore anticiper leurs recrutements. L'outil facilite aussi l'autoévaluation des collaborateurs et la création de documents RH prêts à l'emploi. Accessible depuis le Portail de Services Constructys, Espace compétences devient un levier incontournable pour accompagner les transitions professionnelles dans le secteur.



FFB

Statut du bailleur privé : un tournant décisif pour relancer le marché locatif

L'Alliance pour le Logement – composée de la FFB, USH, FNAIM, FPI, Pôle Habitat FFB, PROCIVIS, UNIS, UNNE, UNSFA et UNTEC – salue le rapport parlementaire sur l'investissement locatif privé. Ce travail majeur ouvre la voie à une relance nécessaire d'un marché aujourd'hui bloqué, en restaurant la confiance des investisseurs particuliers qui logent plus de 7 millions de Français, et en garantissant une offre locative longue durée accessible partout sur le territoire. Après plusieurs avancées récentes – baisse de la Réduction de Loyer de Solidarité (RLS), exonération des droits de mutation en cas de donation pour logement neuf, restauration du PTZ –, l'Alliance se réjouit que ses demandes concrètes sur le statut du bailleur privé soient enfin traduites en propositions.





CCCA-BTP

Journées de l'innovation pédagogique dédiées à l'enseignement général (JIP EG)

Cet été, l'événement lancé par Ludovick LEFEBVRE, Président du CCCA-BTP, a rassemblé 123 participants autour d'un programme sur mesure mêlant conférences, ateliers thématiques et réflexions collectives. Après une première intervention inspirante sur l'intelligence collective animée par Stéphane Diebold, les équipes – réparties en 22 groupes – ont entamé leurs parcours d'ateliers autour de sujets variés, de la prévention des addictions à l'usage des outils numériques pédagogiques. Un temps fort collaboratif et stimulant, rythmé par des échanges riches et des approches innovantes de l'enseignement.

CG SCOP

Convention nationale 2025 : les coopératives au cœur des solutions

Début juillet 2025, la convention nationale de la CG SCOP a été l'occasion de réaffirmer une conviction commune : les SCOP et SCIC représentent une voie d'avenir face aux crises économiques, sociales et écologiques. Véronique Louwagie, ministre déléguée à l'ESS, a notamment salué le rôle stabilisateur du modèle coopératif en temps de crise, et évoqué la création d'un fonds dédié à la reprise d'entreprise par les salariés. Antoine Foucher, expert des politiques sociales, a quant à lui souligné l'urgence de repenser notre contrat social : dans ce contexte, les coopératives incarnent une alternative concrète, fondée sur la participation et le sens au travail. Enfin, Gabriel Malek, fondateur d'Alter Kapitaë, a défendu l'idée d'une « décroissance prospère », portée par des structures collectives comme les coopératives qui replacent les personnes au centre de l'économie. Une chose est sûre : l'avenir s'écrit avec les coopératives.



OBSERVATOIRE DES MÉTIERS DU BTP

Nouveau moteur de recherche des certifications du Bâtiment et des TP

Avec plus de 750 certifications répertoriées, la base de données de l'Observatoire des métiers du BTP est enrichie et mise à jour chaque mois. Sur celle-ci, il est possible de réaliser une recherche personnalisée selon de nombreux critères : mots-clés, secteur, métier, niveau, type de certification, éligibilité au CPF, et bien plus. Toutes les certifications référencées sont inscrites au RNCP, au Répertoire Spécifique ou reconnues par les branches professionnelles du BTP (CQP), pour un meilleur accompagnement des parcours professionnels.



Accédez aux certifications en ligne



PRO BTP

Agir pour la mobilité durable et solidaire

PRO BTP s'associe à Roole, premier club automobile engagé pour une mobilité solidaire et durable, afin de supprimer les obstacles à la mobilité qui freinent l'insertion professionnelle dans le secteur. Ce partenariat, né de la collaboration entre leurs fondations respectives – la Fondation BTP-PRÉVOYANCE PLUS et la Fondation Roole, toutes deux hébergées par la Fondation de France – s'est concrétisé par un appel à projets commun. L'objectif est d'accompagner des associations proposant des solutions de mobilité adaptées, facilitant ainsi l'accès à la formation, à l'emploi et aux services essentiels pour les publics en difficulté.

FNTP

Maintenir l'investissement et répondre à l'urgence climatique

Le 26 juin dernier, la FNTP a tenu son Assemblée Générale à la Maison des Travaux Publics. La réunion s'est centrée sur la nécessité de maintenir l'investissement public malgré les contraintes budgétaires et les enjeux climatiques. Alain Grizaud, président de la FNTP, et Philippe Tabarot, ministre chargé des Transports, ont souligné l'importance des travaux publics pour les collectivités, la reprise du chantier de l'A69, et la nécessité d'une programmation durable des infrastructures, notamment via l'outil SEVE-TP. La FNTP appelle à la continuité des marchés et à des garanties claires pour sécuriser les projets dans un contexte d'urgence environnementale.



SMA BTP

Un guide pour mieux comprendre l'assurance

La 3^e édition du guide « Les 100 réponses à vos questions d'assurance », réalisée par la SMA BTP en collaboration avec le conseil de l'Artisanat de la FFB, est parue cet été. Ce guide pratique, destiné aux artisans du BTP, répond de façon claire et accessible à leurs principales questions sur les assurances, depuis la création d'entreprise jusqu'à la gestion des chantiers et des contrats. Face aux évolutions techniques, réglementaires et aux nouveaux risques du secteur, cet outil accompagne les professionnels pour mieux comprendre leurs obligations et sécuriser leur activité au quotidien.



Découvrez le guide

En bref

PRÉVENTION

Fortes chaleurs
Travail par fortes chaleurs ? Retrouvez les bons réflexes et solutions concrètes dans le guide prévention de l'OPBTP.

ÉCONOMIE

Coûts de production
Au 1^{er} trimestre 2025, les coûts de production dans la construction progressent de 0,9 %. Hausse marquée dans le génie civil.

SOCIAL

SIR
Dès octobre 2025, fin du suivi individuel renforcé (SIR) pour les travailleurs bénéficiant d'autorisations de conduire et d'habilitations électriques.

MUTUALISATION

Offre Peugeot
Nouveau partenariat SCOP BTP exclusif avec Neubauer Peugeot : remises sur véhicules, services et mobilité.



Retrouvez toutes les newsletters SCOP BTP depuis votre Espace



BASSENS (33)

Construction du siège social de Coop&Bât

Avec un chiffre d'affaires proche de 8 millions d'euros, la Coopérative d'Activité et d'Emploi (CAE) Coop&Bât réunit 160 entrepreneurs, 106 associés et 16 membres d'équipe d'appui. Elle a récemment inauguré son nouveau siège social à l'issue d'un long projet de construction amorcé en 2019, avec un bâtiment d'environ 380 m² situé à Bassens (33), à proximité de Bordeaux. L'ambition du projet ? Construire un siège social à l'image de la coopération et de la construction durable. Cette réalisation est aussi l'opportunité de mettre en valeur un modèle alternatif de création d'activité et de démontrer qu'il est possible de construire autrement.

Des matériaux biosourcés et locaux

C'est l'agence d'architecture MoonWalkLocal qui a été chargée de la conception et de la maîtrise d'œuvre du projet, avec un démarrage des travaux en avril 2024. La construction a, quant à elle, été essentiellement réalisée par les entrepreneurs de Coop&Bât, à partir de matériaux biosourcés et en circuit court (charpente en chêne brut, isolation paille, enduits terre, menuiseries extérieures en châtaignier, bardage en châtaignier et Douglas, menuiseries intérieures en frêne), ainsi qu'en matériaux de réemploi. Au total, plus de 90 % de matériaux utilisés sur le projet a été issu de biosourcing.



Tout au long du chantier, Coop&Bât a organisé des visites (commission nationale développement durable de la FFB, Aquitanis, Domofrance, cluster belge Ecobuild dédié à l'écoconstruction, visites d'apprentis des CFA, cluster dédié à l'écoconstruction en Nouvelle Aquitaine ODEYS, architectes en formation Propaille, etc.). Grâce aux nombreuses qualifications de Coop&Bât, ses entrepreneurs pourront répondre demain aux nouveaux marchés de réhabilitation et de rénovation énergétique sur la Métropole et sur une partie de la région en utilisant des matériaux biosourcés.

Yannick Puisset,

Directeur Général
de la CAE Coop&Bât

Les menuiseries du bâtiment ont été fournies par la SCOP Baron, une entreprise régionale travaillant exclusivement avec du bois local, en pleine cohérence avec les valeurs du projet. Le bois issu d'essences régionales a été fourni par la scierie associative de Tursac, située en Périgord Noir et investie dans la gestion durable des forêts. La paille hachée insufflée dans les caissons en toiture a été fournie par la SCIC IELO, implantée dans la Vienne. Enfin, grâce à une technique ancienne de mélange d'argile du terrain et de chaux par l'entreprise de VRD choisie, la terre a été peu excavée (et pas du tout évacuée), limitant les quantités de terre extraites. Celles-ci ont pu servir à la conception des enduits terre à l'intérieur du bâtiment et à la construction d'un verger partagé à l'arrière.



Une logique de réemploi et de sobriété

Toutes les entreprises qui sont intervenues sur le chantier ont accepté de rentrer dans une philosophie de sobriété. Au sein de l'équipe, un salarié référent s'est d'ailleurs dédié au réemploi, permettant à Coop&Bât d'être bien identifié par les bailleurs sociaux. Finalement, un peu plus de 10 % du coût de la construction s'est constitué de matériaux de réemploi. Ces matériaux ont été issus prioritairement des déconstructions à Bassens (solives de réemploi, portes battantes et tuiles des cellules artisanales), mais aussi d'autres communes environnantes (pavés, moquette, vitrage séparatifs de cloisons, sanitaires, carrelage...).

Le bâtiment a été réfléchi pour être le plus sobre possible dès sa conception (orientation, façade limitant les parties vitrées, brises soleil) avec le plus possible de low tech, toute gestion domotique ayant été écartée. Par exemple, le refroidissement des bâtiments est uniquement réalisé en ventilation naturelle par insertion de petits ouvrants avec moustiquaires dans les menuiseries. L'hiver, en cas de besoin d'apport de chaleur, c'est une chaudière à pellets qui chauffera l'eau circulant dans les radiateurs en fonte de réemploi. Le besoin d'apport calorique restera donc très limité du fait de l'inertie du bâtiment qui recueillera la chaleur humaine et celle de l'informatique. Une production d'électricité, par 150 m² de panneaux photovoltaïques, sera, dans un premier temps, revendu sur le réseau.



Coût total de la construction

1 320 000 €

soit 3000 € du m² hors VRD,
3300 euros y compris VRD

AVANCER AVEC ASSURANCE

Acteur de référence du BTP, nous sommes aux côtés des entreprises, artisans, salariés et retraités de ce secteur pour les protéger, les assurer et les soutenir en cas de besoin. Nous nous engageons chaque jour à proposer des services qui vous aident à avancer avec sérénité.



CONTACTEZ-NOUS AU



04 72 42 17 90

(Prix d'un appel local).

**OU RETROUVEZ-NOUS
SUR NOTRE SITE**

www.probtp.com

ASSOCIATION DE PROTECTION SOCIALE DU BÂTIMENT ET DES TRAVAUX
PUBLICS « PRO BTP », Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 • siège social :
7 rue du regard 75006 Paris • SIREN 394 164 966



PRO BTP
GROUPE

ASSURÉ POUR DEMAIN